



Regards sur l'année écoulée (octobre 2023 – août 2024)

Le document adopté par le CUP-Vaud en assemblée générale le 11 septembre 2023 se terminait par une évocation de la violence croissante de la répression israélienne dans les Territoires occupés et concluait sur ces mots :

Va-t-on vers une troisième intifada ? Ce n'est pas sûr, mais c'est de l'ordre du possible. Auquel cas, il faut nous préparer à devoir contredire les gloses des médias dominants sur la « résurgence du terrorisme palestinien ».

Moins d'un mois plus tard, le 7 octobre, le Hamas et d'autres groupes de la Résistance palestinienne lançaient une violente attaque en territoire israélien, en représailles aux pogroms et aux assassinats perpétrés par les colons en Cisjordanie. Et depuis, l'enfer se déchaîne sur la bande de Gaza.

Lorsqu'on allume sciemment la mèche d'un baril de poudre, on doit s'attendre à le voir exploser, et seuls ceux qui ignoraient ou niaient la réalité brutale de l'occupation israélienne ont pu être surpris ou choqués par l'opération menée le 7 octobre en Israël par les combattants de la Résistance palestinienne de la bande de Gaza.

Rappel. En 2004, sous l'impulsion du Hamas, les groupes armés palestiniens ont mis fin à la seconde Intifada et inauguré une période de résistance civile, où ils n'ont utilisé les armes que pour se défendre des attaques de l'armée ou des colons. Comment en ont-ils été récompensés? Par une intensification de la colonisation, un durcissement de la répression, et des meurtres répétés de civils palestiniens - sans compter les milliers de victimes des bombardements récurrents de la bande de Gaza, et son blocus. La trahison des accords d'Oslo avait mené à la seconde Intifada, on pouvait donc prévoir que l'échec de la voie pacifique aurait les mêmes conséquences.

Sans absoudre la résistance palestinienne de ses crimes de guerre, et quoi que l'on puisse penser de la stratégie adoptée par celle-ci, il convient d'en rappeler le contexte et de ne pas oublier que c'est :

- Israël la puissance colonisatrice,
- Israël qui impose un blocus inhumain à Gaza,
- Israël qui poursuit à marche forcée une colonisation de peuplement sur toute la Palestine historique,
- Israël qui impose un régime d'apartheid et utilise l'emprisonnement massif comme un moyen de gestion de son occupation,
- Israël dont l'armée appuie les colons qui se livrent à des pogroms contre les villages palestiniens.

Or il faut être clair : un pays occupé par une puissance étrangère a le droit à toute forme de résistance, même armée, régie par le droit international (cf. l'article 51 de la Charte de l'ONU ainsi que la résolution de l'AG de l'ONU 37/43). En revanche, Israël, en tant que puissance occupante, ne peut pas invoquer la légitime défense face aux actes de résistance de la population occupée (n'en déplaise à M. Cassis). C'est pourquoi nous restons aux côtés du peuple palestinien, quand bien même il a repris les armes.

Pour juger sainement des événements, il est nécessaire de détricoter le discours dominant dans les médias ; quand il ne répète pas les mensonges israéliens, il pêche trop souvent par omission, et même s'il se veut « neutre », il reflète généralement la vision israélienne du conflit.

La guerre entre Israël et le Hamas a été déclenchée le 7 octobre par l'attaque et le massacre sans précédent du Hamas, suivis d'une prise d'otages.

Cette phrase qui, à quelques nuances près, revient comme un leitmotiv dans les dépêches d'agence, peut sembler bien innocente. Mais que cache-t-elle ?

Premièrement, il ne s'agit pas d'une guerre entre Israël et le Hamas, mais d'une guerre d'Israël contre le peuple palestinien, et elle a été déclenchée en 1948 par les massacres et les déportations de la Nakba, et s'est intensifiée depuis 1967. Les événements du 7 octobre n'en sont qu'un épisode.

Ensuite, on oublie de dire que l'attaque du Hamas a été menée en représailles aux exactions commises par les colons en Cisjordanie, et l'on se garde bien de préciser que parmi les victimes, il y avait 370 militaires et policiers, que certains civils étaient armés, et qu'un certain nombre de civils israéliens tués est à mettre au compte de l'armée israélienne.

De plus, s'il s'agit bien d'un massacre « sans précédent », c'est du côté palestinien ; parce que de l'autre côté, les massacres de civils pour terroriser la population sont une constante de la politique israélienne, depuis ceux de la Nakba jusqu'à ceux d'aujourd'hui – nous n'allons pas en dresser la liste, les victimes civiles du terrorisme israélien se comptent par dizaines de milliers. Enfin, puisque l'on parle d'otages, il serait bon de rappeler les quelque 10'000 otages palestiniens qui croupissent dans les geôles israéliennes.

Quel qu'en soit le motif invoqué, le caractère génocidaire de la guerre menée par Israël dans la bande de Gaza ne fait aucun doute, de l'aveu même des dirigeants israéliens.

Le ministre israélien de la défense, Yoav Gallant, précise avoir ordonné « *un siège total de la bande de Gaza. Pas d'électricité, pas de nourriture, pas d'eau, pas de fioul, tout est fermé. Nous combattons des animaux humains et nous agissons en conséquence* ».

Et le président israélien Isaac Herzog justifie ainsi les massacres de civils : « *C'est toute une nation qui est responsable. L'affirmation selon laquelle la population ne savait rien et n'était pas impliquée est totalement fausse.* »

La privation des besoins basiques nécessaires à la survie de la population constitue un crime de guerre et un crime contre l'humanité selon les statuts de la CPI. Cela venant s'ajouter aux bombardements incessants qui ont détruit la quasi-totalité des infrastructures civiles et décimé la population, on ne peut plus nier la volonté génocidaire des dirigeants israéliens.

Ce que confirme les chiffres. Quand on cite le nombre de 40'000 morts, on ne compte que les victimes des bombardements recensées par le Ministère palestinien de la santé, mais il en reste bien d'autres ensevelies sous les décombres. Et si l'on y ajoute les décès dus à la crise sanitaire et à la famine délibérément provoquées par Israël, on arrive à un total de 186'000 victimes, selon la revue médicale britannique *The Lancet*, soit 8% des 2,2 millions de Gazaouis.

Sans oublier la Cisjordanie où, depuis le 7 octobre, 633 Palestiniens ont été assassinés par l'armée israélienne ou les colons.

Et que font les puissances occidentales face à ce crime ? L'UE coupe les vivres aux victimes, et les USA arment les criminels ! Ce qui n'a, hélas, rien d'étonnant. La responsabilité des États occidentaux (dont la Suisse) dans la tragédie que vit le peuple palestinien est énorme. Malgré les crimes de guerre qu'Israël a perpétrés de la Nakba jusqu'à nos jours, l'Occident n'a jamais fait que de déplorer du bout des lèvres les « excès de violence » et n'a pris aucune mesure contre lui, renvoyant dos à dos l'agresseur et l'agressé. Il a conféré ainsi à Israël une impunité de fait qui l'a encouragé à persévérer et a abouti aux horreurs dont nous sommes aujourd'hui les témoins.

L'espoir est-il encore possible ?

La saisine de la Cour Internationale de Justice (CIJ) par l'Afrique du Sud contre Israël, pour présomption de génocide, la décision du procureur de la Cour Pénale Internationale (CPI) Karim Khan de demander l'émission de mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, et les suites qui leur ont été données, sont des signes encourageants, de même que la reconnaissance de l'État palestinien par l'Espagne, l'Irlande et la Norvège. Elles démontrent que les manifestations qui ont réuni semaine après semaine des millions de personnes de par le monde n'ont pas été vaines.

Encore faut-il que les États appliquent les sanctions émises par les Cours, ce qui n'est pas gagné d'avance en ce qui concerne la Suisse, si l'on en juge par la veulerie des autorités fédérales.

C'est pourquoi notre mobilisation en faveur du peuple palestinien ne doit pas faiblir. Nous devons, par une pression constante, amener nos autorités à « renverser la vapeur ».

Dans l'urgence, elles doivent :

- exiger l'arrêt immédiat des bombardements israéliens et la fin du blocus de la bande de Gaza,
- rétablir, voire augmenter, leur contribution financière à l'UNRWA.

Et à plus long terme, elles doivent :

- exiger l'application du droit international : droit au retour des réfugiés, droit à l'autodétermination du peuple palestinien, respect de la 4^e convention de Genève, fin du régime d'apartheid et de l'occupation israélienne, et poursuite de tous les crimes de guerre,
- appliquer le boycott et les sanctions contre l'État d'Israël jusqu'à son respect total des droits du peuple palestinien.

Dans ces moments de tragédie plus que jamais,

nous restons solidaires de la résistance du peuple palestinien !

« From the river to the sea, Palestine will be free ! »

(août 2024)